

EPRD modificatif 2017 n°2

Commission médicale d'établissement (CME)
10 octobre 2017

DEFIP-DBCG

Version	
Date	04/10/2017

1. Exécution budgétaire à fin août 2017

■ Des charges dans l'ensemble maîtrisées

- ▶ **Charges de personnel: une progression à fin août (+2,09%) conforme à la cible annuelle (2%)** avec une trajectoire de réduction des ETPR (-26 ETPR PNM vs. août 2016 pour cible annuelle à - 42 ETPR)
- ▶ Charges de T2: une progression de 1,1% pour les dépenses *in GHS*, proche de la cible EPRD initial
- ▶ Charges de T3: des dépenses stables par rapport à 2016 à fin juin, soit mieux que la cible EPRD qui reposait sur une progression limitée à 0,8%

■ Une évolution défavorable des recettes

- ▶ Une difficulté de dynamique d'activité en hospitalisation avec une forte déconnexion volume/valorisation (*cf. infra*)
- ▶ Une activité externe pénalisée par un fort retard de facturation
- ▶ Des produits de titre 2, pénalisés par le retard de facturation, en diminution de 3% par rapport à 2016 alors que l'EPRD prévoyait une progression de 1%
- ▶ Des produits de titre 3 en progression

Indicateurs d'activité à fin août 2017



HAD

Volume	175 251 (j. fact. (Gilda))
Evol. N-1	+4 392 (+2,6%)
Ecart à la cible:	-4 874 (-2,71%)

Hospitalisation partielle

Volume	484 759**
Evol. N-1	+7 085 (+1,5%)
Ecart à la cible externe :	-10 589 séjours (-2,1%)

Hospitalisation complète

Volume	411 642 séjours**
Evol. N-1	-1 355 (-0,3%)
Ecart à la cible externe :	-8 376 séjours (-2,0%)

Passages aux urgences (hors spécialités)

Volume	787 725
Evol. N-1	+1 716 (+0,2%)

Consultations externes*

Volume	2 534 320
Evol. N-1	-71 460 (-2,7%)

M	• -1 101 (-0,5%)
C	• -1 325 (-1,2%)
O	• -674 (-1%)
Urg.	• +308 (+0,6%)

HdJ	• +90 (+0,1%)
S	• +5 720 (+2,1%)
C	• +205 (+0,4%)

Tx Chir Ambu : 36,11% (+0,8 pt p/r N-1)

4* Cf : projet consultations : Tdb consultations, dont consultations sages-femmes, correction sur HEGP

** Volume corrigé du défaut d'exhaustivité

Recettes potentielles à fin août 2017

	Recettes potentielles						
	2017	2016	Ecart p/r à N-1	% écart p/r à N-1	Cible*	Ecart à la cible	% écart à la cible
G01 - HU PARIS SEINE-SAINT-DENIS	91 728 966	95 591 076	-3 862 110	-4,0%	97 786 965	-6 057 999	-6,3%
G02 - HU SAINT-LOUIS LARIBOISIERE F.-WIDAL	176 530 416	180 394 587	-3 864 171	-2,1%	181 329 623	-4 799 207	-2,7%
G03 - HU PARIS NORD VAL-DE-SEINE	214 261 616	218 300 626	-4 039 010	-1,9%	223 089 282	-8 827 666	-4,0%
G04 - HU PITIE-SALPETRIERE CHARLES-FOIX	252 589 257	265 462 355	-12 873 098	-4,8%	267 349 961	-14 760 704	-5,6%
G06 - HU EST PARISIEN	214 378 426	222 036 144	-7 657 718	-3,4%	225 901 972	-11 523 546	-5,2%
G07 - HU PARIS SUD	197 077 000	202 668 784	-5 591 784	-2,8%	205 133 899	-8 056 899	-4,0%
G08 - HU HENRI-MONDOR	138 563 106	139 477 594	-914 488	-0,7%	140 293 368	-1 730 262	-1,2%
G12 - HU PARIS CENTRE	133 399 177	138 755 509	-5 356 332	-3,9%	140 598 990	-7 199 813	-5,2%
G18 - HU PARIS OUEST	124 273 614	124 809 130	-535 516	-0,4%	126 752 142	-2 478 528	-2,0%
G24 - HU PARIS ILE-DE-FRANCE OUEST	85 293 281	84 274 616	1 018 665	1,2%	85 545 223	-251 942	-0,3%
H61 - HU NECKER-ENFANTS MALADES	114 050 373	116 053 213	-2 002 840	-1,7%	117 118 028	-3 067 655	-2,6%
H64 - VPD	2 379 921	2 398 643	-18 722	-0,8%	2 498 939	-119 018	-5,0%
H70 - HU ROBERT-DEBRE	60 473 598	60 339 038	134 560	0,2%	61 510 682	-1 037 084	-1,7%
Total AP-HP	1 804 998 751 €	1 850 561 315 €	- 45 562 564 €	-2,5%	1 881 462 535 €	-76 463 784 €	-4,1%
<i>Correction du défaut d'exhaustivité</i>	<i>4 202 253 €</i>						
Total AP-HP corrigé du défaut d'exhaustivité	1 809 201 004 €	1 850 561 315 €	- 41 360 311 €	-2,2%	1 881 462 535 €	-72 261 531 €	-3,9%
Total AP-HP vu à fin août	1 804 998 751 €	1 828 668 750 €	- 23 669 999 €	-1,3%			
<i>Correction du défaut d'exhaustivité</i>	<i>4 202 253 €</i>	<i>2 305 882 €</i>					
Total AP-HP vu à fin août + correction du défaut d'exhaustivité	1 809 201 004 €	1 830 974 632 €	- 21 773 628 €	-1,2%			

***Défaut d'exhaustivité perte financière estimée : -4,2M€**

dont :

- **G04: -1 600K€**
- **G18: -860K€**
- **G12: -300K€**

Attention le volet « qualitatif » du défaut d'exhaustivité n'est pas estimé.

Evolution de la masse salariale

Evolution de la masse salariale 2017 (cumul à fin de mois - données SAP)

Dépenses PNM cumulée à fin Août 2017	Réalisation 2016	Réalisation 2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart 2016 / 2017 (%)
Dépenses personnels permanents (avec CET)	1 965 208 338 €	2 005 332 839 €	40 124 502 €	2,04%
Dépenses heures supplémentaires	14 750 696 €	15 269 521 €	518 825 €	3,52%
Dépenses personnels de remplacement	95 060 298 €	102 023 400 €	6 963 102 €	7,32%
Dépenses intérim (DMP)	8 407 776 €	8 593 459 €	185 683 €	2,21%
Dépenses contrats soumis à disposition particulières (contrats aidés) et apprentissage	5 106 768 €	4 266 487 €	-840 280 €	-16,45%
Dépenses diverses	51 471 603 €	50 437 747 €	-1 033 856 €	-2,01%
Total PNM	2 140 005 478 €	2 185 923 454 €	45 917 975 €	2,15%

Dépenses PM cumulée à fin Août 2017	Réalisation 2016	Réalisation 2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart 2016 / 2017 (%)
Dépenses séniors	484 327 088 €	489 553 977 €	5 226 888 €	1,08%
Dépenses juniors	135 033 395 €	141 219 002 €	6 185 606 €	4,58%
Dépenses permanence des soins et plages additionnelles	50 993 741 €	53 529 864 €	2 536 123 €	4,97%
Dépenses diverses	9 792 746 €	8 745 079 €	-1 047 667 €	-10,70%
TOTAL PM	680 146 971 €	693 047 923 €	12 900 951 €	1,90%
TOTAL PM HORS JUNIORS	545 113 576 €	551 828 921 €	6 715 345 €	1,23%

TOTAL dépenses T1	2 820 152 449 €	2 878 971 376 €	58 818 927 €	2,09%
TOTAL dépenses T1 hors juniors	2 685 119 054 €	2 737 752 374 €	52 633 320 €	1,96%

La progression globale des dépenses sur le PNM est de + 2,15 % entre août 2016 et août 2017 (+45,9 M€).

L'évolution globale de la masse salariale (PM et PNM) est de + 2,09 % à fin août 2017 par rapport à fin août 2016, soit un niveau légèrement supérieur à la cible annuelle de l'EPRD 2017 (+ 2%).

Hors juniors, l'évolution globale de la masse salariale (PM et PNM) est de + 1,96 % à fin août 2017 par rapport à août 2016.

2. Décision modificative de l'EPRD 2017

■ La décision modificative (DM) intègre trois blocs d'évolution par rapport à l'EPRD initial

- ▶ L'impact du recalage des prévisions budgétaires sur le résultat définitif 2016
 - *Contrairement aux années précédentes, l'EPRD 2017 a été élaboré avant que la clôture 2016 ne soit achevée et le résultat définitif connu*
 - *Principe général: application au réalisé 2016 définitif des hypothèses d'effet prix/volume et des mesures d'efficience retenues dans le cadre de la construction de l'EPRD initial afin d'intégrer l'impact du résultat 2016 effectif sur la construction budgétaire 2017*
- ▶ Les impacts 2017 de l'entrée dans la démarche de certification des comptes en 2016
- ▶ Une évolution de l'équilibre charges/produits découlant de l'exécution budgétaire constatée à fin juin/juillet, en particulier la dynamique d'activité

1.Recalage sur le réalisé 2016

■ Le recalage sur le réalisé 2016 contribue à une amélioration du résultat prévisionnel de +27 M€ par rapport à l'EPRD initial

- ▶ Médicaments: impact de +6 M€ sur le résultat
- ▶ Prise en compte de l'évolution tarifaire: + 7M€ sur le résultat
- ▶ Evolution du schéma de provisions (hors effets certification comptes): +18 M€
- ▶ Amortissements (mises en service au 31/12/16): -4,6 M€ sur le résultat
- ▶ Impact de la sous-exécution des produits de T2 2016: -16 M€
- ▶ Produits de T3: +5 M€

		Effet	Impacts		
			Résultat	CAF	Marge brute
<i>en M€</i>					
Recalage sur le constaté 2016	Médicaments	-33	5,6	5,6	5,6
	Impact tarifaire	7	7	7	7
	Schéma de provisions (hors certif)	22,1	18,5	0	0
	Produits de titre 2	-16,4	-16,4	-16,4	-16,4
	Produits de titre 3 (hors produits exceptionnel (chap 77) et schéma de provisions (chap 78)	4,7	4,7	4,7	0
	Amortissements	4,6	-4,6	0	0
	Autres (dont charges T3 hors ANV)	-12,3	11,9	11,9	8,7
	TOTAL		26,7	12,8	4,9

2.Impact de la certification des comptes (1/2)

■ La décision modificative inclut également la prise en compte d'éléments liés à l'entrée en 2016 dans la démarche de certification des comptes avec un impact de -41 M€ sur le résultat prévisionnel 2017

► Prise en compte de l'application, en clôture 2016, de nouvelles méthodes d'évaluation des **produits à recevoir**, validées par les CAC (effet sur le résultat prévisionnel 2017 de **-24 M€**):

- Diminution de **-5,5 M€** de la prévision de l'EPRD initial des **LAMDA** (produits à recevoir de l'assurance maladie (séjours et activité externe))
- Pour les **autres produits**, hypothèse d'absence en 2017 de sur- et sous-exécutions des rattachements réalisés en 2016 : neutralisation en DM des hypothèses retenues à l'EPRD initial (30,6 M€ de sous-exécution (chap 67) et 49,1 M€ de sur-exécution (chap 77) des produits à recevoir, soit impact net sur le résultat de **-18,5 M€**

► Schéma de provisions :

- Prévision de dotation aux provisions pour dépréciation des créances réhaussée à 67,8 M€ (soit +21,9M€ de plus que l'EPRD initial et 7 M€ de plus que la dotation 2016)
- Provision CET: reconduction du schéma réalisé en 2016, c'est-à-dire absence de dotation (au lieu de 18,6 M€ à l'EPRD initial) et reprise de 8,3 M€ (au lieu 25,7 M€ à l'EPRD initial) pour un impact net sur le résultat de **+1,2 M€**
- Provision pour travaux de désamiantage : reprise complète en 2017 du solde de la provision (+3,2M€ par rapport à l'EPRD)

2.Impact de la certification des comptes (2/2)

■ La décision modificative 2017 inclut aussi la prise en compte de nouvelles hypothèses d'admissions en non valeur qui, si elles ne dégradent pas le résultat, ont un effet sur la CAF et la marge brute :

- ▶ Une hypothèse en DM d'ANV à 93,7 M€ contre 42,6 M€ à l'EPRD initial, mais 122,5 M€ en 2016
- ▶ Une hypothèse en DM d'annulation de titres CPAM forclos à 29,1 M€ non prévue à l'EPRD initial
- ▶ Soit une dégradation de la CAF **-80,2 M€** et de la marge brute de **-51,1 M€**

■ Synthèse des impacts certification des comptes intégrés dans la DM n°2:

		Effet	Impacts		
			Résultat	CAF	Marge brute
<i>en M€</i>					
Entrée dans la démarche de certification des comptes	Réduction Lamda	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5
	Absence sur-exécution PAR 2016		-18,5	-18,5	0
	Schéma provisions CET		1,1	0	0
	Provisions désamiantage		3,8	0	0
	Dotation provisions créances irrécouvr.	21,9	-21,9	0	0
	ANV	51,1	0	-51,1	-51,1
	Annulation titres CPAM forclos	29,1	0	-29,1	0
	TOTAL		-41	-104,2	-56,6

3. Ajustement charges/produits au regard de l'exécution 2017

- **L'exécution budgétaire à fin juin/juillet conduit à réaliser des ajustements supplémentaires des charges et de produits avec un impact sur le résultat prévisionnel de -50 M€**

- **Dégradation de 62 M€ de prévisions de recettes, notamment d'activité, au regard de la situation à fin juin/juillet**
 - ▶ La baisse de l'activité et des recettes (séjours et externes) conduit à prévoir une forte diminution des cibles 2017 par rapport à l'EPRD initial

 - ▶ Produits versés par l'assurance maladie: diminution importante
 - *Hypothèse de diminution des recettes séjours de -43 M€ vs. EPRD (-50 M€ par rapport à une prévision 2017 incluant l'évolution tarifaire 2017 à -0,9% vs. -1% à l'EPRD)*
 - *Activité externe: prévision de sous-exécution de 10 M€ de la cible recettes de l'EPRD*
 - *Non compensée par un réhaussement des prévisions pour les forfaits (+4,6 M€)*

 - ▶ Produits de titre 2:
 - *Hypothèse de stabilité des recettes / 2016 compte tenu de la baisse à fin juin et de la tendance à la baisse des PT2: -7 M€ supplémentaires au-delà du recalage sur 2016*

 - ▶ Produits de titre 3:
 - *+3,5 M€ de facturation de surcoûts loi Huriet (recherche)*

3. Ajustement charges/produits au regard de l'exécution 2017

- Les prévisions de dotations MIGAC-FIR pour l'année 2017 ne sont pas modifiées dans la DM
- L'AP-HP est cependant toujours en attente de la notification de 194 M€ complémentaires à l'issue de la 1^e circulaire budgétaire 2017 pour atteindre la cible EPRD 2017 (1,244 Md€), qui pourraient être notifiés dans les prochaines circulaires budgétaires
- Il existe donc un potentiel de dégradation supplémentaire du résultat et de la CAF, non intégré à la DM

3. Ajustement charges/produits au regard de l'exécution 2017

■ Une maîtrise renforcée de la masse salariale

- ▶ Compte tenu de la faible dynamique d'activité, une maîtrise renforcée de la masse salariale est engagée et conduit à **prévoir une sous-exécution de 10 M€ de la masse salariale**
- ▶ La progression est limitée à 2% à fin août (1,9% à fin septembre) et la trajectoire de diminution des ETPR est engagée (-26 ETPR PNM vs. 2016 à fin août (-4 à fin juillet) et -69 vs. notification 2017);
- ▶ **Amplification de la mobilisation des GH autour de cet objectif** : adapter les dépenses à la faible activité et amplifier la sous-exécution du TPER 2017.
- ▶ Charges de titre 2 et charges de titre 3: pas d'ajustement supplémentaire :
 - *L'évolution des charges de titre 2 et 3 sont dans l'ensemble conformes aux prévision*

■ Synthèse des ajustements charges/produits au regard de l'exécution 2017

en M€		Effet	Impacts		
			Résultat	CAF	Marge brute
Recalage au vu de l'exécution à fin juin 2017	Charges de personnel (CT1)	-10	10	10	10
	Charges financières	1,1	-1,1	-1,1	0
	Sous-total charges	-8,9	8,9	8,9	10
	Produits des séjours	-50	-50	-50	-50
	Produits de l'activité externe	-10	-10	-10	-10
	Forfaits MCO	4,6	4,6	4,6	4,6
	DAF psy	2,1	2,1	2,1	2,1
	Financements SSR	-2	-2	-2	-2
	Produits de titre 2	-7	-7	-7	-7
	Produits de titres 3 (facturation surcoûts Loi Huriet)	3,5	3,5	3,5	3,5
	Sous-total produits	-58,8	-58,8	-58,8	-58,8
	TOTAL			-49,9	-49,9

Impact sur les équilibres budgétaires et financiers

■ Une dégradation importante des équilibres budgétaires et financiers :

- ▶ **Un déficit du résultat principal qui s'accroît fortement à -104 M€**: +65 M€ vs. EPRD initial et 61 M€ vs. résultat 2016.
- ▶ Un résultat USLD+EHPAD qui se dégrade de 5,5 M€ après intégration des évolutions tarifaires 2017 validées par la DASES (non connues au moment de l'EPRD initial):
 - *USLD: -7,4 M€ en DM vs. -2,6 M€ à l'EPRD initial*
 - *EHPAD: -2,8 M€ en DM vs. -2,3 M€ à l'EPRD initial*
- ▶ Une prévision de **résultat consolidé qui redevient très nettement déficitaire (-64 M€)**
- ▶ **Une CAF (158 M€) qui se dégrade fortement de 147 M€ et de 33 M€ par rapport à 2016 (195 M€).**

EPRD initial 2017	EPRD modificatif 2017
----------------------	-----------------------------

Principaux indicateurs sur l'exploitation

	EPRD initial 2017	EPRD modificatif 2017
Résultat budget principal	-39 M€	-104 M€
Résultat consolidé	6 M€	-64 M€
CAF	305 M€	158 M€
TMB	4,63%	3,32%
TMB hors supplément d'ANV	4,63%	4,01%

Budget principal - Evolutions 2016/2017

	EPRD initial 2017	EPRD modificatif 2017
Evolution CT1	2,0%	1,8%
Evolution CT2	0,9%	1,0%
Evolution CT3	0,8%	-3,2%
Evolution CT3 hors ANV	0,8%	0,6%
Evolution PT1	1,8%	0,5%
dont évolution produits des séjours	1,8%	0,1%
Evolution PT2	1,0%	0,0%

Impact sur le tableau de financement 2017

- Une CAF inférieure à l'EPRD initial de 147 M€
- Des révisions limitées du montant des cessions (35 au lieu de 40 M€ prévus) et de l'investissement (407 au lieu de 414 M€), à la suite de l'actualisation des prévisions à mi-année
- Un ajustement du tableau de financement prévisionnel réalisé par un relèvement de l'emprunt (217 M€ au lieu de 136 M€ en EPRD initial) et du prélèvement sur fonds de roulement (100 M€ au lieu de 35 M€).
- Les montants d'emprunt et de prélèvement sur FR sont du même ordre que ceux réalisés en 2016. Le taux d'endettement de l'Institution reste inférieur à 30 % (29,61 %)

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement	-	158 M€	Capacité d'autofinancement
Remboursements de dette	128 M€	217 M€	Emprunts
Immobilisations	407 M€	25 M€	Dotations et subventions
Autres emplois	-	35 M€	Cessions d'immobilisations
Total des emplois	535 M€	435 M€	Total des ressources
Apport au FR		100 M€	Prélèvement sur FR
Total équilibre du TFP	535 M€		Total équilibre du TFP

3. Lexique

- ▶ ANV: admissions en non valeur
- ▶ CAF: capacité d'autofinancement
- ▶ CET: compte épargne temps
- ▶ CPAM: caisse primaire d'assurance maladie
- ▶ CRPA: compte de résultat prévisionnel annexe
- ▶ CRPP: compte de résultat principal prévisionnel
- ▶ DAF: dotation annuelle de financement
- ▶ DASES: direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la ville de Paris
- ▶ EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- ▶ EPRD: état prévisionnel des recettes et des dépenses
- ▶ ETPR: équivalent temps plein rémunéré
- ▶ GHS: groupe homogène de séjour
- ▶ MIGAC: missions d'intérêt général et aides à la contractualisation
- ▶ MCO: Médecine, Chirurgie, Obstétrique
- ▶ PAR: produits à recevoir
- ▶ PNM: personnel non médical
- ▶ PM: personnel médical
- ▶ SSR: Soins de suite et réadaptation
- ▶ TPER: tableau prévisionnel des effectifs rémunérés
- ▶ DT1: charges de personnel
- ▶ DT2: charges à caractère médical
- ▶ DT3: charges à caractère hôtelier et général
- ▶ DT4: charges financières, amortissements, provisions
- ▶ PT1: produits versés par l'assurance maladie
- ▶ PT2: autres produits de l'activité hospitalière
- ▶ PT3: autres produits

18 ▶ USLD: unité de soins de longue durée